

Compte-rendu Conseil Municipal du 28 janvier 2025

20h30 salle du conseil de la Mairie de Cussey-Sur-l'Ognon

Présents (9) : Aude BETTINELLI, Gildas DUCHENE, Jean-François MENESTRIER, Elisabeth RABOLIN, Elisa RENAUD, Alexandre SOUL, Sylvaine STREIT, Sébastien THIBAUD, Etienne VUILLEMIN

Absents excusés (3) : Jean-Marc FEVRE, Laurence RICQ, Bertrand RUHIER

Pouvoirs (3) : Laurence RICQ donne pouvoir à Jean-François MENESTRIER
Bertrand RUHIER donne pouvoir à Sylvaine STREIT

Secrétaire de séance : Aude BETTINELLI

Ouverture de séance : 20h32

Le Maire énonce les points à l'ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 17 décembre 2024.....	1
Devis cabines de toilettes.....	1
Devis insonorisation salle de convivialité.....	2
Droits de place 2025.....	2
Droit de préemption.....	2
Devis réparation camion communal	3
Questions/points divers.....	3

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 17 décembre 2024

Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 17 décembre 2024.

Pour : 11 **Contre** : 0 **Abstention** : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Devis cabines de toilettes

L'école a fait part du manque d'intimité des enfants scolarisés en classe de CP dans les bâtiments de l'école maternelle. Les toilettes, adaptées aux enfants scolarisés en maternelle,

manquent d'intimité pour les enfants du primaire, les toilettes étant séparées par des cloisons mais n'ayant pas de portes.

Un devis a été demandé à l'entreprise Boillot afin d'évaluer le coût de l'installation d'un équipement. Le devis présente 2 versions pour des montants respectifs de 4 660€ HT et 4120€ HT.

Puisqu'une fermeture de classe est envisagée à l'école, le conseil préfère reporter ce point dans l'attente d'une répartition définitive des classes.

Devis insonorisation salle de convivialité

Un devis a été demandé aux bâches Fèvre pour réaliser l'insonorisation de la salle de convivialité. Ce montant s'élève à 5 211.60€ HT.

Ce devis a été examiné au précédent conseil. Des compléments ont été demandés lors du précédent conseil, relatifs à l'emplacement et à la luminosité.

La couleur choisie est crème avec le RAL suivant : 7005-50219.

Le conseil procède au vote :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Droits de place 2025

La commune autorise l'installation sur le domaine communal d'entreprises proposant de la vente de restauration à emporter. Cette installation sur le domaine public fait l'objet du versement d'un droit de place annuel.

Ce montant est de 120€ sans branchement électrique, 160€ avec branchement électrique et 200€ pour le taxi.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas que ces tarifs évoluent pour 2025.

Le conseil procède au vote :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Droit de préemption

La commune exerce son droit de préemption à l'occasion de la vente d'un bien situé rue de la Mécanique. L'exercice de ce droit de préemption porte sur une bande de terrain le long de la rue de la Mécanique d'une surface de 200m².

Cette bande de terrain a été mise en place au moment des opérations de remembrement pour l'exploitant de la ferme de la Mécanique et était emprunté pour permettre le passage des chevaux.

Cette acquisition permettra d'envisager un élargissement de chaussée pour assurer la sécurité de cette intersection, notamment en vue des projets d'urbanisme futurs.

Les vendeurs ont proposé un prix de vente de 10 000€ soit 50€ le m².

Afin de conserver une cohérence avec les acquisitions qui ont été réalisées précédemment par la commune, il semble plus convenable de procéder à une proposition de prix qui soit identique aux précédentes acquisitions, soit la somme de 25€ le m² soit 5 000€.

Le conseil procède au vote :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Devis réparation camion communal

Le camion communal nécessite la réalisation de réparation relative au changement du moteur de relevage de la benne qui est défaillant et ne permet plus d'assurer cette fonction.

Plusieurs devis ont été demandés : l'entreprise Renault Truck pour un montant de 1 397.81€ HT et Electric-Auto Simonin pour un montant de 1 218.37€HT.

Compte-tenu du coût et de l'équivalence de prestation, il a été décidé de retenir l'entreprise Electric-Auto Simonin.

Le conseil procède au vote :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

Questions/points divers

RASED

Le réseau d'aide à la scolarisation des élèves en difficulté a pour tête la commune de Devecey. Ce réseau comprend un psychologue scolaire et un enseignant intervenant dans les différentes écoles du réseau.

La réalisation de leur mission nécessite l'achat de fournitures qui sont évaluées annuellement. Il est proposé, pour couvrir ces frais, que chaque commune participe aux frais au prorata du nombre d'élèves scolarisé par école.

La contribution, pour cette année, correspond à un montant de 2€ par élève. Compte tenu du coût, il est demandé des explications supplémentaires et la présentation des factures.

En effet, l'équipement informatique est évalué à 1000€. Or, les agents enseignants et psychologues perçoivent annuellement une prime d'équipement informatique d'un montant de 150€ net pour le financement et l'amortissement de cet achat sur plusieurs années.

PRESBYTERE

Concernant les travaux projetés, nous sommes en attente du lot 14 afin de pouvoir lancer l'appel d'offres.

TRAVAUX RUE SAINT VAST

Une réunion a lieu cette semaine avec GBM. Il est prévu la réalisation de 3 places de parking et d'une végétalisation des surfaces libres.

Fin de séance : 22h51

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'L' followed by a loop and a horizontal line.